



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 10 décembre 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL

Etait également présent : Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du PLU de Vauxbuin (02)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU d'Ors (59)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de Cléty (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Mise en compatibilité du PLU de Caudry (59)
- Révision du PLU de Rouville (60)
- Révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque – deuxième arrêt du projet de révision (59)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Création d'un bassin d'expansion des crues sur la Pis Becque à Arnèke (59)

Autres dossiers soumis à délibération

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au Plan climat-air-énergie territorial de la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE